



OFFENSIFS AU NOM DE LA SOLIDARITÉ



- P.3 Éditorial
- P.4 Nous connaître
- P.6 Les faits marquants
- P.8 La mobilisation des régions
- P.10 La Mêlée, les rencontres de l'action sociale et de la santé de Nexem

P. 11

Offensifs pour

L'AVENIR

de l'économie du prendre soin et de la cohésion sociale

PORTER UN PROJET SOCIAL AMBITIEUX POUR LE SECTEUR

- Vers un cadre conventionnel unifié et novateur
- Un plébiscite en faveur d'une CCUE et d'un mandat donné à Axess pour négocier
- CCUE : pour une nouvelle logique de classification des métiers

P. 15

Offensifs pour la

RECONNAISSANCE

des professionnels de l'action sociale et médico-sociale

DÉFENDRE LES REVALORISATIONS

- De nouveaux moyens obtenus de haute lutte
- L'engagement des employeurs pour une reconnaissance de tous les professionnels
- Un intense travail d'influence au long cours
- Une lutte pied à pied pour l'effectivité des financements
- Mesures pouvoir d'achat : l'annonce ministérielle lors de La Mêlée

P. 19

Offensifs pour les

CONVICTIONS

politiques et militantes du secteur associatif

LES POSITIONS POLITIQUES QUE NOUS DÉFENDONS

- Engagés pour une vision systémique de l'action sociale et médico-sociale
- Des mutations accélérées des offres d'accompagnement

LA VISIBILITÉ, CLÉ DE L'ATTRACTIVITÉ DU SECTEUR

- La Mêlée : premières rencontres de l'action sociale et de la santé
- Les métiers du prendre soin mis en lumière
- Partenariat Pôle Emploi : une collaboration d'ampleur inédite

P. 25

Offensifs pour les

SOLUTIONS

durables de demain

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE : UN ENGAGEMENT À LA HAUTEUR DES ENJEUX

L'INNOVATION : NEXEM S'ARME POUR FAIRE FACE À L'ÉVOLUTION DES BESOINS

TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE : NOTRE FEUILLE DE ROUTE POUR LE CLIMAT

P.31 Une année au service des adhérents Nexem

- Une vie institutionnelle dense et constructive
- Une offre de services complète, en adéquation avec les besoins de tous les adhérents

UN PLAN MARSHALL



POUR RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE !

Par ALAIN RAOUL,
Président de Nexem

« À l'heure de la toute-puissance des algorithmes et de l'intelligence artificielle,

que reste-t-il de notre promesse républicaine de fraternité ? La crise sanitaire passée, l'urgence sociale n'est plus masquée, aux yeux de tous elle est une évidence. Urgence pour les 10 millions de nos concitoyens vulnérables, face à l'exclusion et la précarité, le handicap, la maladie, la perte d'autonomie et l'isolement. À leurs côtés, les 2 millions de professionnels du « prendre soin » restent engagés, contre vents et marées, et continuent de défendre la cohésion sociale du pays malgré tout.

L'État se paie de mots en évoquant leur « importance cardinale dans la vie de la nation » sans prendre les mesures immédiates à la hauteur des enjeux, avec des moyens dignes d'une véritable « refondation » pour l'action sociale et médico-sociale. Il ne faut rien de moins qu'un véritable plan Marshall de la solidarité.

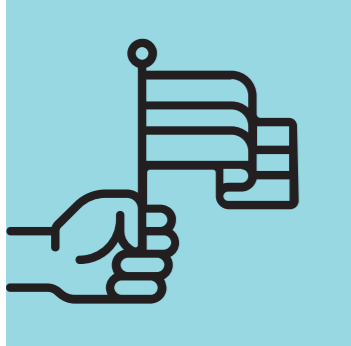
Face à ce constat, face aux condamnations des organisations internationales et aux scandales médiatiques, loin de céder au pessimisme, nous avons choisi la lucidité et l'action. En 2022, pour chaque personne vulnérable,

pour chaque professionnel à ses côtés, pour chaque cadre de nos établissements et services, pour chaque bénévole, nous avons été offensifs.

En nous retournant sur ce que fut cette année, nous pouvons mesurer le chemin parcouru. Certains de nos combats de longue haleine ont porté leurs fruits. Après des mois de mobilisation, la revalorisation des métiers de l'accompagnement s'est ainsi amorcée, même s'il reste beaucoup à faire. Nous avons posé les bases d'un chantier de convention collective unique étendue, à l'échelle d'Axess. C'est un défi exigeant et un projet social ambitieux porté par un environnement conventionnel novateur.

Notre combat pour une prise en compte globale des problématiques du secteur social et médico-social n'est pas terminé. Nous militons pour que l'action sociale ne soit plus considérée comme un coût pour la société mais comme un investissement pour l'avenir. En 2023, avec vous, nous restons résolument offensifs.

NOTRE MISSION



Nexem est la principale organisation professionnelle des employeurs du secteur social, médico-social et sanitaire privé à but non lucratif.

Nexem entend faire évoluer la fonction employeur pour mieux répondre aux attentes des personnes accueillies et accompagnées dans les établissements et services. Son ambition : promouvoir le modèle associatif comme une réponse efficiente à l'accompagnement des plus fragiles, au service d'une société inclusive.

NOS 5 SECTEURS



1. Handicap
2. Protection de l'enfance
3. Protection juridique des majeurs
4. Lutte contre les exclusions
5. Autonomie-grand âge

NEXEM EN 3 CHIFFRES CLÉS



Plus de **11 000** établissements et services

répartis sur toute la France métropolitaine et dans les collectivités d'outre-mer (COM).

330 000 salariés

qui exercent leur activité dans les associations de nos cinq secteurs d'activité.

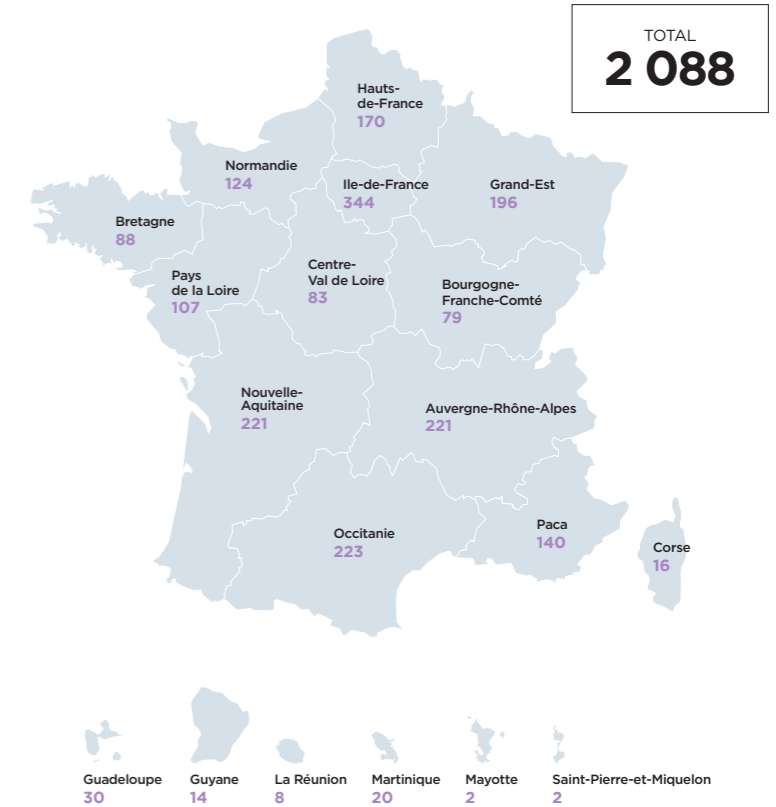
16 délégations régionales

12 en Métropole et 4 dans les COM, qui représentent Nexem en région et animent le travail en réseau.

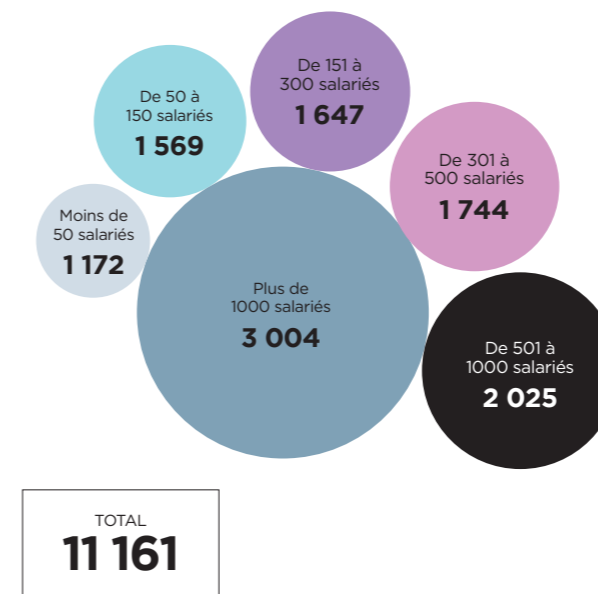


NOS ADHÉRENTS

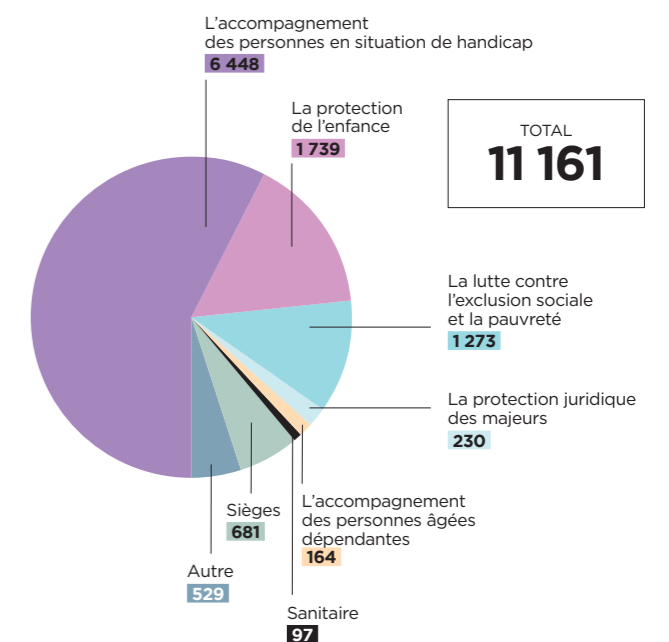
RÉPARTITION DE NOS ASSOCIATIONS ADHÉRENTES PAR RÉGION



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PAR TAILLE D'ASSOCIATION



RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉS



EN 2022, nous avons été offensifs

3 FÉVRIER

Mise en ligne de la plateforme citoyenne «2022, changeons des vies», notre plaidoyer pour les élections présidentielles 2022.

17 FÉVRIER

Assemblée Générale extraordinaire avec un mandat fort en faveur de l'ouverture de négociations sous l'égide d'Axess, en vue de construire une convention collective unique étendue (CCUE). S'ensuit un travail de concertation pour établir une proposition de classification des métiers.



18 ET 19 FÉVRIER

L'extension des revalorisations salariales du Ségur et des accords Laforcade à une majorité des personnels socio-éducatifs est annoncée par le Premier Ministre lors de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social. Le Gouvernement et l'Assemblée des départements de France s'engagent à financer les mesures annoncées. Le Gouvernement conditionne le déblocage effectif d'enveloppes supplémentaires à l'avancée des négociations sur la construction de la CCUE.

25 AVRIL

Un courrier de Nexem interpelle l'ensemble des présidents de conseils départementaux sur les insuffisants financements débloqués dans le cadre des revalorisations salariales annoncées 2 mois plus tôt.

Plus des trois-quarts des adhérents Nexem et FEHAD peinent à mettre en œuvre les revalorisations du Laforcade 1, du fait de difficultés avec leurs financeurs locaux.

12 JUILLET



La réunion de la Commission Mixte Paritaire de la branche sanitaire, médico-sociale et sociale à but non lucratif (BASS) ouvre les négociations sur le volet « classification des métiers » de la CCUE. Axess y présente son projet de classification aux organisations syndicales.



8 SEPTEMBRE

Lancement, par le Président de la République, du dispositif de concertation donnant naissance au **Conseil National de la Refondation (CNR)**. Nexem s'y investit, tant au niveau de ses déclinaisons ministérielles que sur les territoires.



15 SEPTEMBRE

Lors de **La Mêlée, premières rencontres de l'action sociale et de la santé** organisées par Nexem, le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées annonce l'extension, pour le secteur privé non lucratif, de la revalorisation de la valeur du point d'indice actée pour la fonction publique au titre du pouvoir d'achat.



28 SEPTEMBRE

#QuiPrendSoinDeNous : partout en France, les adhérents Nexem organisent une **journée de mobilisation nationale** en partenariat avec 7 autres fédérations des métiers du soin et de l'accompagnement. Le but : alerter sur la dégradation des conditions de travail dans le secteur et la perte d'attractivité des métiers.

27 OCTOBRE

Mobilisation de Nexem sur le volet « autonomie » du Projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2023.

Nexem rappelle l'urgence de financer le secteur à hauteur des besoins, notamment avec la nécessaire extension de la revalorisation de 183€ à l'ensemble des professionnels de son secteur.

8 DÉCEMBRE

Publication d'un article dans le journal Les Echos « **Enfance, handicap : ces départements qui tardent à payer** » qui donne la parole à Alain Raoul.



JANVIER 2023

Nexem réaffirme son parti-pris : défendre une approche systémique du secteur avec une vision globale de l'action sociale et médico-sociale pour un accompagnement des personnes au plus près de leurs besoins et attentes. Dans cette optique, lancement d'un travail au sein du réseau Nexem pour identifier et développer des propositions globales pour le secteur.



UNE FORCE

régionale en action

L'année 2022 aura largement illustré la capacité de mobilisation des délégations régionales de Nexem, en soutien aux combats menés nationalement.

Nos délégations régionales ont ainsi massivement manifesté leur vitalité et leur créativité militante lors de la **journée d'action #QuiPrendSoinDeNous** du 28 septembre, autour de multiples formes de rendez-vous pour défendre les revalorisations salariales. Ces mêmes délégations ont par ailleurs été à l'origine de nombreuses initiatives inter-fédérales décentralisées, en particulier sur la thématique de l'attractivité des métiers et des tensions de recrutement.

Événement statutaire, la **Conférence nationale des régions** du 11 mai 2022 a permis de nourrir les échanges et les propositions du terrain à la suite de la Conférence des métiers de février, ainsi que l'élection de deux représentants des régions au Conseil d'administration.

Le **Tour de France de la présidence** avec Alain Raoul et Catherine de Lafarge, présidente déléguée en charge de la Vie Régionale, organisé au dernier trimestre, a également été l'occasion d'échanger avec les adhérents sur le projet de création de la CCUE, et, dans un contexte de sortie de crise sanitaire, de soutenir les interactions entre le national et les territoires.

Les **Tours de France de la direction générale**, initiés aux 2^e et 4^e trimestre, ont, quant à eux, suscité de fructueux échanges avec les mandataires.

Concernant les mandats territoriaux, l'année 2022 a été marquée par le renouvellement des postes en CRSA (Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie), en CTS (Conseils Territoriaux de Santé) et l'occasion de concrétiser notre adhésion à la CPME (Confédération des Petites et Moyennes Entreprises) avec en particulier des mandats CPH (Conseil des Prud'Hommes), mais aussi CAF, CPAM, URSSAF.



74

délégués régionaux élus en décembre 2021, avec une prise de fonction en janvier 2022 (mandat de 3 ans)

13

conseillers territoriaux salariés

17

réunions et près de 380 adhérents participants lors du Tour de France des régions par Alain Raoul, président de Nexem et Catherine de Lafarge, présidente déléguée en charge de la Vie Régionale.

432

mandats

FOCUS

DYNAMIQUE DÉMOCRATIQUE AU CŒUR DES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Année d'élections régionales au sein du réseau Nexem, 2022 a vu la désignation de nouveaux délégués régionaux qui portent les positions de Nexem en région, garantissent le poids politique du secteur dans les instances de concertation territoriales et rassemblent les acteurs du privé non lucratif à l'échelon local. Un tiers des nouveaux élus exercent ce mandat pour la première fois. Ce large renouvellement de la population des élus témoigne de la vitalité de la dynamique militante au sein de notre organisation.

Des initiatives régionales pour l'attractivité des métiers



BRETAGNE
Co-organisation des deux temps forts de mobilisation inter-fédérale régionale en faveur de l'attractivité du secteur et de ses métiers, les 25 janvier (encart dans *Ouest-France*, vidéo sur les réseaux sociaux, etc.) et 28 septembre (importantes retombées médiatiques après la conférence de presse « *Le Jour du dépassement dans le secteur de la santé et des solidarités* »).

PAYS DE LA LOIRE
Un Comité de pilotage (Copil) Formation Attractivité Ressources (FEHAP-Nexem) contributif au schéma régional des formations médico-sociales et au PlaM (plan de mobilisation des métiers autour du soin et prendre soin).

NOUVELLE-AQUITAINE
Le 18 octobre, organisation d'un webinaire avec la FEHAP et Pôle Emploi « Les clés pour recruter ».

OCCITANIE
Projet expérimental sur des actions de prévention des risques professionnels liés aux pratiques addictives porté par Association Addictions France et soutenu par le Haut Degré de Solidarité (HDS) du régime de complémentaire santé interbranche.

HAUTS-DE-FRANCE
Création d'un groupe de travail régional sur la RSE.

GRAND-EST
Organisation d'une journée régionale en tandem FEHAP-Nexem sur l'attractivité des métiers, le 29 septembre.



NORMANDIE
Participation active au salon de l'orientation à Caen et aux 11 dates de l'opération normande « Les métiers en tournée », deux événements organisés par l'Agence de l'orientation et des métiers.

ÎLE-DE-FRANCE
Collaboration avec la FEHAP IDF et l'URIOPSS IDF pour une contribution commune au schéma régional des formations sanitaires et sociales.

CENTRE-VAL DE LOIRE
Nexem et des salariés d'associations adhérentes sont intervenus dans 3 collèges et lycées pour présenter le secteur et échanger avec des élèves de 4^e et de 2nde.

PACA / CORSE
14 ateliers départementaux d'échanges thématiques employeurs et organismes de formation dans le cadre du partenariat AFORIS / Nexem.



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
Rencontre avec la présidente de région Marie-Guite Dufay qui s'est poursuivie par la rédaction, par cette dernière, d'une tribune parue dans le Monde le 9 février interpellant les candidats à la présidentielle sur le manque de moyens du secteur.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Table ronde inter-fédérale « Attractivité du social et du médico-social – Former les professionnels de demain » avec 60 organismes gestionnaires et organismes de formation participants. L'objectif : croiser les visions pour une collaboration renforcée.



OUTRE-MER
Dans le cadre du Tour du France, la présidence est allée une semaine aux Antilles et en Guyane à la rencontre des adhérents et organisations locales, affirmant l'attention de notre organisation à agir dans tous les territoires, avec le respect de leurs différences et spécificités.

LA MÊLÉE,

les rencontres de l'action sociale et de la santé de Nexem



La première édition de La Mêlée, qui a eu lieu les 15 & 16 septembre 2022 au palais des congrès de Nantes, a réuni plus de 600 participants. Ces "rencontres de l'action sociale et de la santé" avaient pour objectif de rassembler les acteurs de ces secteurs si essentiels à notre pays, de les mettre en lumière, et de les fédérer autour des défis des années à venir.



▲► Plus de 50 intervenants, 5 plénières et 6 ateliers pour échanger sur des thématiques sociales & santé : attractivité des métiers, modèle associatif, place des jeunes, politique de solidarité, management, développement durable ou transformation numérique...



◀ À l'occasion du Hub innovation, en partenariat avec la Croix-Rouge française, 12 entrepreneurs dans le champ de l'action sociale et médico-sociale ont présenté leurs projets innovants.



▼ Parmi les invités à La Mêlée : 4 ministres et anciens ministres, 1 ex-sélectionneur du XV de France, 1 championne paralympique...



◀ Le forum a réuni 40 exposants partenaires qui ont pu échanger avec les adhérents Nexem.



◀ Pôle Emploi et Axess (Nexem et FEHAP) ont signé un partenariat au service des métiers de la cohésion sociale et du prendre soin.

▲ 2 jours de travail et de rencontres et une soirée festive sur l'île de Nantes.



OFFENSIFS POUR L'AVENIR DE L'ÉCONOMIE DU PRENDRE SOIN ET DE LA COHÉSION SOCIALE

PORTER

un projet social ambitieux pour le secteur

En sortie de crise sanitaire, et sur fond d'urgence à débloquer des revalorisations salariales pour tous les professionnels du secteur, 2022 apparaît comme une année fondatrice. Un moment historique où la confédération Axess a jeté les bases d'un cadre conventionnel renouvelé, unifié et novateur. Une évolution structurante du secteur qui permettra de répondre aux attentes et besoins des populations, lesquels évoluent, se multiplient et se complexifient au sein d'une société connaissant elle-même nombre de mutations.

VERS UN CADRE CONVENTIONNEL UNIFIÉ ET NOVATEUR

Le projet de construction, sous l'égide d'Axess, d'un cadre conventionnel unique a ouvert, en 2022, un nouveau chapitre de l'histoire du secteur sanitaire, social et médico-social non lucratif. La coexistence de plusieurs accords de branche, qui a fragilisé notre secteur, a fait son temps. Après la fusion, en 2021, des tables de négociation au titre des conventions collectives nationales (CCN) 66, 79 et CHRS, Nexem a souhaité aller plus loin et initier la construction d'une convention collective de branche unifiée étendue (CCUE) à l'échelle de la BASS.

Nous en sommes convaincus, ce projet social ambitieux et exigeant est à même de répondre, pour les prochaines décennies, aux nombreux défis qui se présentent aujourd'hui aux organismes comme aux professionnels du secteur.

En renforçant la cohérence et la visibilité de notre secteur, le futur environnement conventionnel unifié soutiendra la transformation de l'offre dans le sens d'un décloisonnement des dispositifs d'accompagnement, d'une coopération entre acteurs, mais aussi d'une logique plus inclusive et d'une participation plus active des personnes accompagnées. Il en va du maintien, du renforcement, de l'évolution et de la qualité des accompagnements, des soins et des accueils qui sont, sur le terrain, de plus en plus hybrides et pluridisciplinaires.

Il en va aussi de la défense de l'attractivité de nos métiers et de l'amélioration des conditions de rémunération et de travail de nos professionnels. Cela dans un contexte où, le sens des missions ne suffisant pas, la compétence a besoin d'être davantage reconnue et valorisée.



**LA CONFÉDÉRATION
DES EMPLOYEURS
DU SECTEUR SANITAIRE,
SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL
À BUT NON LUCRATIF**

Confédération des employeurs du secteur sanitaire, social et médico-social à but non lucratif, Axess permet à Nexem et la FEHAP d'unir leurs forces. Ensemble, nous sommes plus forts pour porter nos ambitions communes dans la structuration et la promotion du modèle non lucratif auprès des pouvoirs publics, ainsi que des instances nationales et paritaires. Axess porte ainsi l'identité du secteur au sein de la grande famille des acteurs de l'économie sociale et solidaire.



93,78%

côté NEXEM

78%

côté FEHAP

C'est le plébiscite enregistré, en Assemblée Générale extraordinaire, en faveur du lancement de négociations conjointes, sous la bannière d'Axess, en vue de construire une CCUE.

Parce que son périmètre recouvre 25 000 établissements et services et 800 000 salariés, parce que son horizon doit être tourné, a minima, vers les prochaines décennies, parce que sa finalité est celle du maintien, du renforcement, de l'évolution et de la qualité des accompagnements, soins et accueils des personnes accompagnées et/ou soignées, la construction de la CCUE entraîne, pour Axess, une obligation de résultat.

UN PLÉBISCITE EN FAVEUR D'UNE CCUE ET D'UN MANDAT DONNÉ À AXESS POUR NÉGOCIER

Le 17 février 2022, deux Assemblées Générales extraordinaires conjointes, côté Nexem et côté FEHAP, ont acté officiellement le lancement de négociations en vue de construire le futur socle social commun, très attendu par nos adhérents. Le mandat confié à Axess a donné lieu à un véritable plébiscite, recueillant 93,78 % des suffrages des quelque 600 votants parmi nos adhérents.

Par ce même vote, Nexem a été mandaté pour procéder, dans le cadre d'Axess, aux négociations avec les partenaires sociaux et les pouvoirs publics pour l'obtention des financements nécessaires. Ce chantier de construction de la future CCUE est donc **mené depuis lors main dans la main avec la FEHAP**, autour d'un cadre d'organisation conjoint : un comité de gouvernance, une Commission sociale qui travaille sur toutes les hypothèses de négociation et suit les travaux. Axess est habilité à signer les accords collectifs dans le périmètre de la BASS, mais aussi dans les petits champs conventionnels « infra » des accords de 1966, de 1979 et des CHRS.

Le projet CCUE est à même de répondre, pour les prochaines décennies, aux nombreux défis qui se présentent aujourd'hui aux organismes comme aux professionnels du secteur.

**ZOOM
SUR**

**WEBNÉGOS
AXESS :
UN SUCCÈS**



Avec le dispositif des Webnégos, en toute transparence, Nexem et la FEHAP proposent à leurs adhérents de participer à un échange le lendemain de chaque Commission Mixte Paritaire dédiée aux négociations CCUE. Ce nouveau format interactif leur permet de poser leurs questions

en direct aux intervenants, membres de l'équipe de négociation et de la Commission sociale Axess. Autant d'opportunités de mieux comprendre les enjeux de la négociation, la méthodologie retenue, les acteurs en présence, les thématiques prioritaires abordées, les moyens développés ainsi que les grandes étapes du processus. Chaque mois, plusieurs centaines d'adhérents participent à ce nouveau rendez-vous.

CCUE : POUR UNE NOUVELLE LOGIQUE DE CLASSIFICATION DES MÉTIERS

Dans un monde, et a fortiori un secteur, où l'humain prime, la question de la classification des métiers et de la rémunération des professionnels revêt une importance toute particulière dans notre branche. Obsolètes, les conventions collectives du secteur le sont au regard des réalités évolutives des emplois sur le terrain. Les employeurs ont traduit l'expression des besoins de leurs adhérents par une approche de classification nouvelle pour le secteur. Axess a retenu, pour ce faire, une méthode de positionnement des emplois qui ne prend pas uniquement en compte le niveau de qualification.

Le projet de classification des emplois en découlant a été présenté le 12 juillet 2022 aux organisations syndicales. Reposant sur 4 critères classants des emplois (la qualification, la connaissance de l'environnement du poste, le degré de technicité et le relationnel requis), cette échelle de gradation a pour ambition de **répondre aux questions que se posent les salariés du secteur sur les possibilités de carrière et d'évolution** qui s'offrent à eux, et de faciliter la transversalité des parcours d'un champ professionnel à l'autre. Cela en valorisant davantage les compétences des professionnels.

Ces dernières seront désormais valorisées au sein du nouveau cadre conventionnel. Car nous en sommes convaincus : la réponse aux problématiques d'attractivité et de fidélisation dans notre secteur doit être globale et sectorielle.

**LES PERSPECTIVES DE DIALOGUE SOCIAL**

L'année 2023 est porteuse d'espoirs d'accélération du processus de négociation, avec une quinzaine de dates de réunions de la Commission Mixte Paritaire.

Au-delà de la classification des métiers et de la rémunération des professionnels, colonne vertébrale du futur édifice conventionnel, les négociations à venir devront également traiter de l'aménagement du temps de travail, de la Santé au travail avec la création d'un organisme de prévention – avec de possibles évolutions législatives courant 2023 – et des relations individuelles de travail.



« Le projet de CCUE est porteur d'une ambition forte de modernisation. »

PATRICK ÉNOT
Vice-président de Nexem et chef de file des négociations relatives à la CCUE

À quels enjeux répond la création d'Axess ?

En 2019, Axess a vu le jour afin de créer une incarnation patronale unique, plus à même de représenter les organisations du secteur privé non lucratif, tant au niveau du dialogue social qu'auprès des pouvoirs publics. Axess défend ainsi l'idée d'une nécessaire unité pour un secteur plus fort, plus structuré, mieux reconnu par les pouvoirs publics, et pour une CCUE permettant de mieux attirer et fidéliser les professionnels.

Quelles sont les grandes lignes du projet employeurs sur les dimensions de classification et rémunération ?

Ce projet est porteur d'une ambition forte de modernisation du cadre conventionnel massivement voulue par les adhérents de Nexem et de la FEHAP. Le mandat qui en résulte, porté

par Axess, oriente clairement vers une CCUE au service des besoins employeurs et attractive pour les salariés, notamment en termes de rémunération. Il s'agit aussi de valoriser les compétences des professionnels, de rendre plus lisibles les parcours de carrière, les possibilités de mobilité, de transversalité et d'évolution des métiers.

Fait inédit, ce futur cadre conventionnel laisse des marges de manœuvre aux organisations pour ajuster, suivant leurs spécificités territoriales, leurs projets, la gradation des emplois par la valorisation des compétences de leurs salariés.

Côté rémunérations, il s'agit d'aller vers des minima conventionnels supérieurs au SMIC et de trouver un nouvel équilibre dans le GVT*, diminuant la part de l'ancienneté au profit de la technicité et des compétences.

L'enjeu est aussi de répondre à la situation des « oubliés du Ségur », soit environ 30 % des salariés du secteur, via la mise en place d'une « garantie Ségur » proposée par Axess.

Quelles sont les grandes échéances à venir ?

Le mouvement général, depuis février 2023, est celui d'une accélération de la négociation. Après la présentation du système de rémunération aux organisations syndicales le 25 avril dernier, nous entrons dans le vif du sujet et le but, côté employeur, est de parvenir en 2023 à une signature du nouveau système de classification et de rémunération afin de répondre au plus vite aux attentes dans ces domaines.

*Glissement vieillesse technicité, qui caractérise les hausses de salaires individuelles.



OFFENSIFS POUR LA RECONNAISSANCE DES PROFESSIONNELS DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

DÉFENDRE

les revalorisations

L'amélioration de la rémunération des professionnels est la pierre angulaire de nos revendications en faveur de l'attractivité des métiers de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire non lucratif. Grâce à l'action de Nexem et de ses partenaires, 2022 s'inscrit comme un tournant majeur, avec l'obtention de revalorisations sans précédent. Mais une bataille remportée ne signe pas la fin des combats. La problématique du financement intégral et universel des mesures de revalorisation nous garde mobilisés.

DE NOUVEAUX MOYENS OBTENUS DE HAUTE LUTTE

C'est un succès, et une reconnaissance encourageante pour les professionnels de l'action sociale, du médico-social et du socio-éducatif - grands oubliés d'un Ségur de la santé hospitalo-centré. Après des mois de mobilisation, étape après étape, Nexem, avec les autres organisations représentatives du secteur, a en effet obtenu l'extension progressive des mesures de revalorisation salariale. Après les professionnels des EHPAD, des structures pour personnes handicapées, des services de soins à domicile, des résidences autonomie, des accueils de jour sans hébergement, des dispositifs expérimentaux pour personnes âgées (soit le périmètre des accords Laforcade du 21 décembre 2021), les revendications de Nexem pour les métiers de la filière socio-éducative ont finalement été entendues. Le 18 février 2022, lors de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, le Gouvernement et l'Assemblée des départements de France ont en effet annoncé des engagements financiers à hauteur de 1,3 milliard d'euros pour les revaloriser.



Prise de parole de Jean Castex à l'occasion de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social.



« La présence territoriale de Nexem et son organisation en délégations régionales sont des forces qui se sont révélées essentielles pour nos combats de l'année passée et le sont toujours aujourd'hui. Nous représentons le maillage social de notre pays au niveau de chaque bassin de vie, c'est une légitimité que les décideurs publics doivent entendre. »

CATHERINE DE LAFARGE
Présidente déléguée en charge
de la Vie Régionale de Nexem

L'ENGAGEMENT DES EMPLOYEURS POUR UNE RECONNAISSANCE DE TOUS LES PROFESSIONNELS

Tout au long de l'année, dans un secteur déjà fragilisé, ces revalorisations salariales morcelées ont créé des inégalités de traitement entre les métiers, entre les professionnels et partant, beaucoup d'incompréhension parmi les adhérents.

Dans un exercice de négociation imposé et contraint (le Gouvernement décidant de manière discrétionnaire des établissements et/ou métiers éligibles), Axess a souvent été confrontée à un dialogue social figé et a dû prendre ses responsabilités seule, actant la position « tout ou rien » d'une majorité d'organisations syndicales.

C'est donc par le biais de recommandations patronales - décisions unilatérales ayant force d'obligation - que les mesures de revalorisation des rémunérations et de soutien au pouvoir d'achat ont pu être mises en œuvre par nos adhérents et les sommes en jeu effectivement versées à leurs destinataires.

UN INTENSE TRAVAIL D'INFLUENCE AU LONG COURS

Grâce à la mobilisation des employeurs sur le terrain et à un intense travail d'influence au Parlement et dans les ministères, Nexem a, en 2022, fait bouger des lignes autour de la crise des métiers de l'humain.

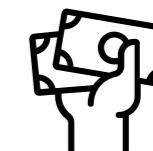
Ce fut là un fil rouge et une ligne de force tout au long de l'année, d'auditions parlementaires en réunions ministérielles, de rencontres avec les élus à la participation aux déclinaisons territoriales du Conseil National de la Refondation (CNR). Le 25 janvier, de nombreuses actions ont ainsi été organisées en régions, avec des mobilisations inter-fédérales, afin d'alerter les pouvoirs publics sur les difficultés de recrutement, les problèmes de sous-effectifs et d'inéquité des traitements dans le secteur.

En fin d'année, nos propositions d'amendement dans le cadre des débats budgétaires au Parlement, qui visaient à assurer des financements pérennes pour les revalorisations annoncées, sont restées lettre morte, l'usage répété de l'article 49.3 de la Constitution ayant coupé court aux discussions. Mais nos adhérents ne se sont pas avoués vaincus, usant du levier des décisions budgétaires modificatives pour demander le financement des revalorisations salariales.

ET 2023 ?

LA RÉALITÉ DES FINANCEMENTS EN QUESTION

Un an après l'annonce de revalorisations étendues aux métiers du socio-éducatif, celles-ci ne sont que partiellement appliquées dans plus de la moitié des départements. Dans les faits, comme l'avait souligné le journal des Echos le 8 décembre 2022, le versement des financements se révèle défaillant, variant d'un territoire à l'autre et fragilisant la situation financière des établissements.



1,3 Md€

c'est le montant de l'engagement financier annoncé par le Gouvernement et l'Assemblée des départements de France pour revaloriser les métiers de la filière socio-éducative

UNE LUTTE PIED À PIED POUR L'EFFECTIVITÉ DES FINANCEMENTS

La question de la diversité des financements – et de leur impact sur l'avenir des associations – n'a jamais été posée de manière aussi aiguë qu'en 2022.

Suite aux engagements pris par l'État et les Départements lors de la Conférence des métiers du 18 février 2022, la négociation entre les partenaires sociaux dans le cadre d'Axess a abouti à l'adoption d'un accord collectif opposable aux autorités de tarification. Mais la contribution financière des Départements pour compenser les surcoûts générés n'est pas partout effective, entravant l'application exhaustive de l'accord par les employeurs du champ de la BASS.

MESURES « POUVOIR D'ACHAT » : L'ANNONCE MINISTÉRIELLE LORS DE LA MÊLÉE

Face à l'emballlement de l'inflation au second semestre 2022, Nexem a alerté les pouvoirs publics sur la perte de pouvoir d'achat subie par les professionnels du secteur associatif non lucratif, plaidant pour une juste compensation. En jeu, l'équité de traitement avec les agents du secteur public, pour lesquels une évolution du point d'indice avait été prononcée.

Le ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, Jean-Christophe Combe, a réservé à un événement Nexem - La Mêlée - la primeur de l'annonce d'une hausse de 3,1 % de la valeur du point, laquelle représente un budget d'environ 1 milliard d'euros. L'augmentation du coût de la vie ne se trouve ainsi pas totalement compensée, mais atténuée.

Suite à cette annonce, une conférence salariale s'est réunie le 20 octobre pour préciser les conditions de cette transposition, qui concerne l'ensemble des salariés des structures adhérentes, avec effet rétroactif au 1^{er} juillet 2022.



600 000

professionnels du secteur privé non lucratif revalorisés sur 2021-2022 grâce au travail accompli par Nexem et les autres organisations représentatives

soit

70%

des salariés du secteur



OFFENSIFS POUR LES CONVICTIIONS POLITIQUES ET MILITANTES DU SECTEUR ASSOCIATIF

FOCUS

#QUIPREND
SOINDENOUS
FRONT COMMUN
POUR LES MÉTIERS
DU PRENDRE SOIN



Avec plusieurs milliers de professionnels dans la rue, la journée de mobilisation nationale du secteur privé non lucratif du 28 septembre a rassemblé largement, partout en France. Les huit fédérations des métiers du soin et de l'accompagnement

à l'initiative de l'opération (Nexem, la Cnape, la Fédération des acteurs de la solidarité, la FEHAP, la Mutualité Française, Unapei, Unicancer et Uniopss) demandaient un plan ambitieux pour le financement du secteur. C'est aussi de la viabilité du secteur tout entier qu'il était question : structuration, gouvernance de l'offre, formation des personnels, etc.

Fin 2022, 50 000 postes restaient à pourvoir en France, dans le secteur social, médico-social et sanitaire du privé non lucratif. Exacerbé par la crise sanitaire, le déficit d'attractivité des métiers du « prendre soin » pèse sur l'activité des établissements et services, et sur les publics accompagnés. Nexem a, en 2022, pris le problème à bras le corps, en valorisant les spécificités de son modèle associatif et l'originalité de sa vision systémique de l'accompagnement des plus fragiles.

LES POSITIONS politiques que nous défendons

Autour du droit des personnes à autodéterminer leur propre vie et d'une vision élargie de la notion de santé (comme d'un état de bien-être), Nexem porte une vision et une ambition propres dans le champ de la solidarité envers les plus vulnérables. Ce modèle a inspiré en 2022 nos prises de position et les démarches novatrices de nos adhérents, aussi bien dans le champ du grand âge et du bien vieillir que dans celui du handicap, des majeurs protégés, de la lutte contre les exclusions et la pauvreté ou de la protection de l'enfance. Sur fond de réformes tarifaires, de mises en cause du fonctionnement de certains EHPAD et d'inflation galopante, le climat de l'année 2022 a été pour le moins incertain. C'est dans ce contexte chahuté que **Nexem a tenu le cap de positions assumées**, à même de promouvoir les spécificités du secteur associatif non lucratif.

ENGAGÉS POUR UNE VISION SYSTÉMIQUE DE L'ACTION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE

En tant que fédération d'employeurs, Nexem est au cœur de la matrice de l'évolution des offres. Comprendre et accompagner l'évolution des besoins relève en effet pleinement de notre mission. Nous sommes aujourd'hui, en soutien à nos adhérents, à la croisée des chemins. Le modèle que nous défendons privilégie la logique de l'accompagnement et de la guidance plutôt que la prise en charge type, le continuum et la porosité entre établissement et domicile plutôt que le cloisonnement, l'autodétermination au lieu de l'assignation, et l'inclusion en milieu ordinaire à la simple insertion.



NEXEM CONTRIBUE À L'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE EUROPÉENNE DES ACCOMPAGNEMENTS*

Nexem est particulièrement investie dans la Fédération européenne des employeurs du secteur social et médico-social et en assure la vice-Présidence. Dans ce contexte, nous avons activement contribué à l'élaboration de la « European Care Strategy » (stratégie européenne des accompagnements) publiée par la Commission européenne en septembre 2022 en attirant son attention sur les enjeux d'attractivité des métiers. Cette stratégie a été suivie de la parution, en décembre, d'une recommandation du Conseil aux États membres sur l'accompagnement de longue durée (Long Term Care).

Cette recommandation, qui engage politiquement les États membres, les invite à garantir une bonne gouvernance des politiques d'accompagnement des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et à investir tout particulièrement dans le personnel du secteur. Elle incite ainsi les États à proposer des emplois et des conditions de travail de qualité, notamment grâce au dialogue social. Ce sont là autant d'arguments qui alimenteront nos prochains plaidoyers.

*European Care Strategy

La logique de palette de solutions et l'appréhension systémique du soin aux plus fragiles ont fondé notre contribution aux travaux des Conseils Nationaux de la Refondation (CNR), créés en 2022, notamment sur les thèmes du Bien Vieillir ou de la Santé. Elles ont porté notre engagement au sein du Laboratoire des Solutions de Demain de la Caisse Nationale de la Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), sur l'EHPAD de demain. Elles ont également nourri nos plaidoyers en faveur d'un nouveau Pacte des Solidarités devant faire suite au Plan national contre la pauvreté à compter du printemps 2023.

En amont du vote de la loi du 7 février 2022 sur la protection de l'enfance, Nexem est intervenue pour faire valoir la particularité du secteur social. Nous avons également plaidé pour que le domaine de l'enfance soit considéré comme un investissement social, en amont de la protection des enfants.

DES MUTATIONS ACCÉLÉRÉES DES OFFRES D'ACCOMPAGNEMENT

L'engagement de Nexem en matière de transformation de l'offre et des organisations dans le champ social et médico-social a permis en 2022 des aboutissements et de nouveaux développements. L'achèvement du projet d'assistance au projet de vie, initié en 2013, signe l'acte de naissance d'un nouveau dispositif d'accompagnement et d'un nouveau métier (assistant au projet et au parcours de vie), reconnu par les pouvoirs publics et doté d'une filière de formation et d'enveloppes financières nationales spécifiques. Nexem met désormais à disposition de ses adhérents un kit de déploiement clé-en-main. Une centaine de professionnels ont été recrutés dans le réseau.

Avec la mise en place, courant 2022, d'une commission dédiée au domicile, Nexem participe davantage encore aux grands enjeux du secteur et au virage domiciliaire prôné par les politiques publiques de l'autonomie.

ET 2023 ?

LES GRANDS CHANTIERS DES POLITIQUES PUBLIQUES À VENIR

approche qui ne soit pas exclusivement centrée sur la lutte contre la pauvreté et le sans-abrisme. Dans le cadre de la politique du logement d'abord, nous estimons indispensable la gradation des offres, dans une logique de parcours global et de modularité, laissant place au droit à l'erreur ou au retour. Parmi les propositions de Nexem figure l'idée d'une territorialisation de la lutte contre la pauvreté, gage d'une meilleure coordination des dispositifs. Nous proposons également la mise en place de programmes de prévention de la pauvreté, notamment via l'accès à des biens et services à tarifs réduits.

FOCUS

FINANCEMENT ET CONTRÔLE : NEXEM PREND POSITION

Dans un contexte de forte tension économique, les réformes tarifaires dans l'action sociale et médico-sociale se succèdent. Et Nexem a été présent tout au long de l'année pour défendre la soutenabilité financière de ses adhérents.

C'est le cas notamment pour la réforme SERAFIN-PH dans le domaine du handicap où l'allongement du calendrier, la multiplication des groupes de travail adhoc et la relative fiabilité du modèle d'analyse de coûts interrogent. Nexem s'est positionnée pour rappeler les objectifs initiaux de cette réforme notamment en matière de solvabilisation de la personne et d'équité tarifaire.

En matière de politique de l'autonomie, nous avons été sollicités pour participer aux travaux du CNR Bien vieillir et à la réflexion nationale engagée sur la maltraitance en institution.

Nexem se réjouit enfin d'être associée au projet de réforme appelée de ses vœux au sujet de la tarification des CHRS dans le champ AHI (Accueil Hébergement et Insertion). La fin de la course aux économies et la prise en compte des spécificités des publics accompagnés et des prestations proposées comptent parmi nos points d'attention majeurs.

LA VISIBILITÉ,

clé de l'attractivité du secteur

LA MÊLÉE : PREMIÈRES RENCONTRES DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SANTÉ

En organisant La Mêlée, premières rencontres de l'action sociale et de la santé, Nexem a souhaité prendre l'initiative d'un événement marquant pour réunir les acteurs de secteurs essentiels pour le vivre-ensemble dans notre pays. Car nous en sommes convaincus : valoriser les emplois du grand âge, du handicap, de la protection de l'enfance, ou encore de la lutte contre les exclusions, c'est bâtir la cohésion sociale du pays.

Agir dans le nouveau contexte de besoins émergents croissants et d'une pénurie massive de professionnels relève donc en soi d'un défi pour la cohésion sociale. La Mêlée a résonné comme une interpellation, notamment autour des moyens à déployer pour construire l'avenir de nos quelque 70 métiers et les rendre plus attractifs. Mais beaucoup d'autres sujets ont été débattus à cette occasion : conditions de rémunération, sinistralité et absentéisme, fidélisation, formation et passerelles entre métiers, organisation du travail et management, etc.

LES MÉTIERS DU PRENDRE SOIN MIS EN LUMIÈRE

Tout au long de 2022, Nexem a mené de nombreuses actions de communication pour accroître la visibilité des 2 millions de professionnels du secteur de l'accompagnement et du soin, et la désirabilité de nos métiers. Avec le film-manifeste diffusé en avant-première lors de La Mêlée, nous avons souhaité mettre à l'honneur les hommes et les femmes travaillant dans les associations, qui accompagnent et soignent leurs concitoyens confrontés au handicap, à la perte d'autonomie, à une enfance fragilisée, à la violence ou à l'exclusion sociale.

Dans cette même optique, Nexem a noué un partenariat avec le média Neo TV, premier média social de la proximité et des territoires à la tonalité résolument positive. Dans ce cadre, nous avons diffusé quatre reportages sur les réseaux sociaux, mettant en lumière les professionnels de notre secteur. Avec plus d'1,5 million de vues sur les différentes plateformes de diffusion (Twitter, Facebook, Instagram, TikTok), elles ont également fait réagir, avec un taux d'engagement (indicateur mesurant les interactions des utilisateurs d'un réseau social vis-à-vis d'une publication : commentaires, réactions...) très supérieur à la moyenne des vidéos éditoriales diffusées sur la même période sur Facebook ou encore TikTok.

FOCUS

« ILS & ELLES CHANGENT DES VIES » :
UNE SÉRIE NEXEM
AUX VISAGES
100 % TERRAIN



En 2022, le succès de la websérie Nexem « Ils & Elles changent des vies » a témoigné de l'importance de faire connaître et de valoriser les métiers du soin et de l'accompagnement. Durant l'année, Nexem est allée à la rencontre de 16 salariés du secteur pour recueillir leurs témoignages et les inviter à parler de leur métier face caméra. Avec naturel, émotion et enthousiasme, ces professionnels partagent leur engagement et leur fierté d'être utiles. Ils expliquent comment ils facilitent les parcours de vie des personnes fragiles et comment ils contribuent à construire concrètement une société plus inclusive. Ils racontent également les spécificités de leur travail et les possibilités d'évolution qui se sont offertes à eux. Dans un format court et coloré, les vidéos « Ils & Elles changent des vies » ont fait le buzz sur les réseaux sociaux et sont venues enrichir la plateforme changerdesvies.com, qui compte désormais plus de 70 témoignages et portraits.

Autre partenariat : celui engagé avec Le Média Positif, qui entend également présenter l'actualité sous un angle positif, dans le but d'assurer une meilleure visibilité de nos actions sur les réseaux sociaux pour les jeunes de 18 à 34 ans.

PARTENARIAT PÔLE EMPLOI : UNE COLLABORATION D'AMPLEUR INÉDITE

C'est un plan d'actions inédit, conclu nationalement pour être décliné à l'échelon territorial, qu'Axess a signé le 15 septembre avec Pôle Emploi. Inédit, ce partenariat l'est par son ampleur : près de 150 000 postes devraient être à pourvoir d'ici à 2025, soit près d'un quart des emplois du secteur. Inédite, la coopération l'est aussi par son adaptation locale aux besoins présents et futurs des adhérents du réseau Nexem.

Via cette convention, Nexem, la FEHAP et Pôle Emploi s'engagent à partager leurs données chiffrées sur les besoins en recrutements, à promouvoir les métiers et les formations du sanitaire, du social et du médico-social, à développer des passerelles vers ces métiers via des parcours de montée en compétences, ou encore à renforcer l'inclusion des publics en recherche d'emploi via des dispositifs publics ou de branche.

Il est prévu que chaque agence Pôle Emploi constitue un vivier de demandeurs d'emploi immédiatement disponibles dans 23 métiers, dont les aides-soignants, infirmiers, éducateurs spécialisés et accompagnants éducatifs et sociaux.



DES MÉTIERS QUI COMPTENT POUR LES FRANÇAIS

Les Français sont 81 % à considérer comme essentiels les métiers de l'action sociale et médico-sociale. Ils sont 79 % à souligner le manque de reconnaissance dont pâtissent les professionnels du secteur et 70 % à juger insatisfaisants les niveaux de rémunération et les conditions de travail proposés. C'est ce que révèle une étude menée par Nexem avec l'Institut IFOP et publiée en septembre 2022, à l'occasion de La Mêlée.

Les résultats montrent un déficit de connaissances sur les acteurs associatifs du secteur, l'État étant très majoritairement cité comme acteur clé.

FOCUS

ATTRACTIVITÉ ET FIDÉLISATION :
SUIVEZ
LES GUIDES



Issu d'un travail conjoint entre Nexem et la FEHAP, un guide pratique « Attractivité des métiers », a été publié en mars 2022. Son objectif : détailler les dispositifs existants pouvant être mobilisés dans les domaines de la formation professionnelle, de l'aide à l'embauche et de la qualité de vie au travail. L'objectif est de permettre aux adhérents des deux réseaux de se les approprier. Nexem s'est également impliquée dans la rédaction d'un recueil européen de bonnes pratiques intitulé « Améliorer l'attractivité des métiers dans les services sociaux en Europe : initiatives des partenaires sociaux ».

Ces pratiques sont regroupées autour de cinq thématiques : concurrence, image et communication, formation et parcours professionnels, qualité de vie au travail et reconnaissance. Le recueil est disponible en français et sera suivi, dans le cadre d'un autre projet, lancé en 2022, de bonnes pratiques d'amélioration des conditions de travail et d'une étude sur l'évolution des besoins en compétences.



STÉPHANE RACZ
Directeur général de Nexem

« En 2022, nous avons poursuivi notre travail d'influence et proposé des solutions pour construire des politiques publiques qui répondent aux besoins d'accompagnement de nos concitoyens en situation de vulnérabilité.

Nos commissions sectorielles et délégations régionales travaillent à une formalisation d'une approche globale et systémique pour l'action sociale et médico-sociale du pays que nous porterons en 2023. »



DEUX NOUVEAUX OUTILS DE RECRUTEMENT SOUS L'ÉGIDE D'AXESS

Face aux besoins grandissants de recrutement, Axess s'est donné comme objectif, dans le cadre de son plan d'actions en faveur de l'attractivité des métiers, de promouvoir les métiers du secteur et d'accompagner les associations dans la mise en place d'outils opérationnels et innovants de recrutement. A cette fin, Axess a développé un double partenariat avec Unique AI, éditeur d'un logiciel d'aide au recrutement et Visiométiers, plateforme de recrutement en visio avec des ambassadeurs métiers.

Baromètre : les tensions de recrutement à la loupe

Faire face aux difficultés de recrutement rencontrées dans les métiers du soin et de l'accompagnement, c'est d'abord objectiver et quantifier la réalité des tensions et des besoins. C'est là tout le sens du premier Baromètre RH publié en janvier 2022 par Nexem et la FEHAP. À la veille de la Conférence des métiers de l'accompagnement social et médico-social, cette première étude a permis de révéler un potentiel de 30 000 postes vacants dans le périmètre de compétence d'Axess, avec trois filières métiers particulièrement en tension : le personnel soignant et de rééducation (infirmiers, aides-soignants, masseurs kinésithérapeutes...), le personnel éducatif et social et les médecins.

Outre les difficultés de recrutement, cette première enquête a également mis en exergue une importante volumétrie de départs de salariés, témoignant de différentiels de rémunération, mais aussi de conditions de travail insatisfaisantes. Le Baromètre Nexem-FEHAP a également révélé l'éventail des leviers actionnés par les associations employeurs pour pallier ces difficultés : contrats intérimaires et à durée déterminée, allongement des temps de travail, embauche de personnels non qualifiés, répercussions de la charge de travail sur d'autres catégories de personnels, notamment les cadres, voire réduction de la voilure des prestations proposées, ou encore fermeture de lits et places.

30 000
postes vacants dans le périmètre de compétence d'Axess

avec **3**
filières métiers en tension



OFFENSIFS POUR LES SOLUTIONS DURABLES DE DEMAIN

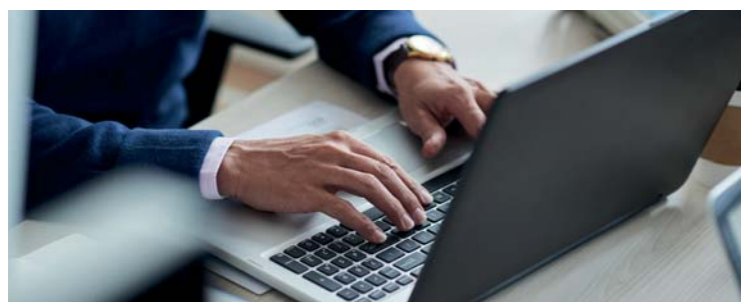
P. 26 La transformation numérique : un engagement à la hauteur des enjeux

P. 27 L'innovation : Nexem s'arme pour faire face à l'évolution des besoins

P. 29 Transformation écologique : notre feuille de route pour le climat

En 2022, Nexem a fortement activé les leviers transversaux de structuration de ses divers champs de compétences. La qualité des prestations d'accompagnement, la transformation écologique, la transformation numérique, ou encore la formation sont autant d'axes de travail résolument investis pour préparer l'avenir de nos secteurs d'activité en termes de gouvernance, d'organisation, de fonctionnement et de relation aux personnes vulnérables.

La transformation NUMÉRIQUE : un engagement à la hauteur des enjeux



En 2022, la transformation numérique reste, au sein de Nexem, une thématique incontournable. Désireux de faire reconnaître le secteur social et médico-social dans sa globalité comme éligible au programme gouvernemental « ESSMS Numériques » initialement centré sur le grand âge, le handicap et le domicile, nous avons obtenu que le domaine social y soit embarqué. Notre secteur est donc aujourd'hui identifié dans ses spécificités, aussi bien par la délégation interministérielle du numérique que par l'Agence du numérique en santé ou la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), gestionnaire du programme « ESSMS Numériques ». Dans ce cadre, les adhérents Nexem vont pouvoir solliciter des financements – via la réponse aux appels à projets annuels – afin de professionnaliser leurs pratiques et de bénéficier d'un Dossier Usager Informatisé (DUI) normé. Le déploiement du DUI dans les 37 000 ESSMS du territoire est prévu pour fin 2025. Nos plaidoyers s'orientent désormais vers l'accélération du déploiement du programme ESSMS Numériques au profit du secteur social, dans une logique de cohérence des parcours des personnes accompagnées. Nous avons pu fortement investir le sujet, en recrutant un conseiller dédié depuis début 2021. Nos actions de communication (avec notamment des webinaires et le club des acteurs du numérique) invitent les acteurs associatifs du réseau à s'approprier la mutation ainsi que des sujets connexes tels que le risque cyber ou la sobriété numérique.



« Le numérique est un levier indispensable pour aborder l'accompagnement de manière plus globale et collaborative, au-delà des murs de l'établissement. Le Dossier Usager Informatisé (DUI) permet ainsi par exemple de partager des informations de manière sécurisée entre professionnels mais aussi avec les familles. »

VALÉRIE LÖCHEN
Directrice générale d'Odynéo
et administratrice Nexem

L'INNOVATION : Nexem s'arme pour faire face à l'évolution des besoins

Entre 2020 et 2022, Nexem s'est efforcée de recenser – pour les cartographier – les initiatives inspirantes sur les territoires menées par ses adhérents. Nous avons également constitué en cours d'année une communauté interne intersectorielle de porteurs de projets innovants. Composée d'une trentaine de membres, elle fonctionne sur le modèle de l'intelligence collective et du partage entre pairs. Elle se réunit mensuellement pour explorer en particulier, à partir des réalités du terrain, la thématique transversale de l'auto-détermination des publics en situation de grande fragilité ou d'exclusion.

Sur cette base, une quinzaine d'entretiens ont été réalisés courant 2022, avec des adhérents investis dans la transformation de leur offre, par le cabinet Mazars. L'objectif : caractériser ces innovations en termes de maturité, de modèle économique etc., afin de pouvoir mieux en assurer la répliquabilité.

La valorisation des projets innovants au sein du réseau Nexem est portée par divers supports de communication : articles et interviews diffusés via l'Hebdo, site adhérents, réseaux sociaux, webinaires dédiés...



100

assistants recrutés en 2022
dans le cadre du
Dispositif Assistant au Projet
et Parcours de Vie

environ
30

membres inscrits dans
la communauté Nexem des
porteurs de projets innovants

46

porteurs de projets recensés
à l'occasion de la
cartographie des projets
innovants



FOCUS

**ACCÉLÉRATEUR 21 :
NEXEM A
ACCOMPAGNÉ
DEUX PORTEURS
DE PROJETS
EN 2022**

Dans le cadre de l'Accélérateur 21, objet d'une alliance avec La Croix-Rouge française, Nexem a accompagné deux porteurs de projets innovants issus de son réseau. Ces derniers ont pu bénéficier d'un accompagnement au montage de leur projet à partir d'une méthodologie spécifique à l'innovation sociale.

- 1. Hand'Terres Actions de l'APAJH de la Drôme** : son objectif est de développer l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap autour d'activités liées au travail de la terre et de l'assiette avec des partenaires du milieu ordinaire engagés dans l'inclusion.
- 2. La p'tite pause - garderie solidaire de l'UDAF de Gironde** : le projet est de proposer un temps de répit le samedi pour les parents monoparentaux et les parents d'enfants en situation de handicap.



« Déployer de nouvelles formes d'accompagnement tournées vers l'auto-détermination. »

SOPHIE RAYMON
Directrice générale
de la Fondation Optéo
et administratrice Nexem

L'innovation sociale est-elle encore une option pour le secteur social et médico-social ?

Si nous voulons continuer d'offrir une meilleure qualité de vie aux personnes en situation de handicap et de rendre notre société plus inclusive, au sein de laquelle chacun et chacune a sa place, non, l'innovation sociale n'est plus une option. Elle est d'ailleurs inscrite dans les statuts de la Fondation Optéo.

En quoi l'innovation sociale est-elle au service de la transformation de l'offre ?

Elle favorise la recherche et le développement en vue de déployer toute nouvelle forme d'accompagnement tournée vers l'émancipation et l'auto-détermination. Elle contribue

à étoffer notre palette de services, à initier des expérimentations concrètes et duplicables incluant les choix et projets de vie des personnes.

Concrètement, comment peut se traduire l'innovation sociale pour un organisme gestionnaire ?

Pour la Fondation Optéo, il peut s'agir par exemple de collaborer avec des laboratoires universitaires, notamment autour de la communication alternative et augmentée pour une meilleure socialisation des personnes en situation de handicap ; ou encore de prendre part à une Equipe Locale d'Accompagnement pour les Aides Techniques (EqLAAT), en faveur du maintien de

l'autonomie au domicile. Nous développons aussi l'habitat inclusif. Nous avons ainsi créé une maison du partage à Montauban, tenue par une animatrice de la vie sociale et partagée, hébergeant 7 résidents. Une démarche qui permet de lutter contre l'isolement en les inscrivant dans le tissu local, d'encourager l'entraide, et ainsi d'entretenir le lien social.

Mesure d'impact social : objectiver l'utilité de nos dispositifs

Pour comprendre les effets de nos actions sur les bénéficiaires, dans le but de mieux les valoriser, la mesure d'impact social est, nous en sommes convaincus, une opportunité pour un réseau comme le nôtre. Cette mesure est en outre un précieux outil de dialogue de gestion avec nos autorités de tutelle, également utile pour solliciter plus efficacement de possibles mécènes ou investisseurs à impact social.

Avec ce projet inédit lancé en septembre 2022 pour a minima deux années, Nexem souhaite acculturer

et outiller progressivement son réseau. Nous nous appuyons pour ce faire sur un groupe restreint de 5 associations volontaires du champ de la lutte contre l'exclusion et la pauvreté, au sein duquel un premier chantier expérimental a été ouvert pour définir un référentiel et des indicateurs communs.

S'appuyant sur la méthodologie et la plateforme digitale *Impact Track*, la démarche a pour but, à terme, de rendre les adhérents plus autonomes, afin qu'ils puissent mener leur propre mesure d'impact social à coût très raisonnable.

IMPACT TRACK

5
associations
volontaires
pour expérimenter
la mesure d'impact

Transformation ÉCOLOGIQUE : notre feuille de route pour le climat

En choisissant d'investir activement la transformation écologique, un sujet fédérateur dans le réseau, Nexem s'engage bien au-delà du strict cadre normatif de la RSE. Avec la mise en place, en 2022, de deux groupes de travail dédiés - l'un interne Nexem, l'autre mobilisant des adhérents - la dynamique est lancée.

Le travail en cours en interne doit, par exemple, permettre d'aboutir, courant 2023, à un plan d'actions concrètes à un an, trois ans et cinq ans, cela sur l'ensemble de nos enjeux écologiques : sobriété numérique, mobilité durable, achats responsables, économies d'énergie, recyclage, mais aussi durabilité de l'organisation du travail et des services aux adhérents, amélioration de la santé et du bien-être des usagers, etc.

La présentation d'une Fresque du Climat lors d'un séminaire interne rassemblant les 85 salariés de Nexem, en juin 2022, a sensibilisé les équipes aux enjeux climatiques. Sans attendre l'échéance de son Bilan Carbone, dont les conclusions seront rendues au second semestre 2023, Nexem est passée à l'action dans plusieurs domaines.



« Sensibiliser les CA des établissements pour en faire des ambassadeurs de la transformation écologique. »

EMMANUEL AFONSO
Directeur général des Papillons Blancs 76
et administrateur Nexem

Quelles sont les grandes lignes de la feuille de route 2022-2023 de Nexem en matière de transformation écologique ?

Notre premier axe de travail consiste à mobiliser et sensibiliser les CA de nos 11 000 établissements. Le second : savoir d'où l'on part. Nous devons ainsi faciliter l'accès de nos adhérents au Bilan Carbone, première étape à la mise en œuvre d'un plan d'action. Les efforts à mener concernent ensuite nos bâtiments et équipements, nos déplacements, nos achats, notre gestion de l'eau et la sobriété numérique. L'idée est, autant que faire se peut, d'identifier des modèles à dupliquer et de fournir du « clé en main » à nos adhérents. Vient ensuite la question du financement de ces actions, pour lequel nous nous rapprochons actuellement de la Caisse des dépôts.

Quels principaux objectifs Nexem s'est-elle fixés ?

L'idée est d'embarquer tout le réseau. Cela en nous appuyant sur les adhérents les plus en pointe sur ces thématiques. Notre tout premier chantier doit consister à communiquer auprès de nos adhérents pour qu'ils deviennent acteurs de la démarche.

Une priorité pour 2023 ?

Nous souhaitons avant tout fournir aux CA et aux directions des établissements et services des outils techniques, afin qu'ils deviennent des ambassadeurs de la transformation écologique auprès de leurs équipes. Un groupe de travail composé d'adhérents motivés et proactifs contribuera à impulser la dynamique au sein du réseau.

Priorité depuis 2016, le recyclage a été intensifié au siège. En diminuant drastiquement notre consommation de papier, en remplaçant la vaisselle jetable par des contenants lavables dans nos salles de réunion et de formation, en valorisant nos déchets, nous avons obtenu des résultats probants. Un effort dont le bénéfice est également partagé avec une entreprise de recyclage solidaire employant des salariés en situation de handicap. À l'occasion de travaux de rénovation de nos bureaux, nous avons fait des choix plus écologiques dans le domaine de l'éclairage, de la climatisation, de la réutilisation de matériaux, de la végétalisation des locaux, ou encore de la création d'un local-vélos.

Assujettie au Décret tertiaire, Nexem a fait le point de ses consommations énergétiques sur 10 ans au 31 décembre 2022, préalable à des engagements précis de réduction.

ET 2023 ?

BILAN CARBONE NEXEM : DES MESURES OBJECTIVÉES POUR AGIR

Avec le Bilan Carbone engagé en 2022 – sur le périmètre de Nexem « entreprise » avec l'aide d'un cabinet externe – Nexem entend mesurer à date l'empreinte carbone de ses activités. Cette comptabilisation de ses émissions de gaz à effet de serre, dont les résultats seront connus en septembre 2023, permettra d'objectiver nos enjeux et de prioriser nos actions pour réduire nos émissions et limiter notre impact sur la planète.



NEXEM TÊTE DE PONT DU SECTEUR DANS LA CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT

Nexem représente le secteur social, médico-social et sanitaire au sein de la CEC qui réunit, depuis mi-2021, 150 dirigeants représentatifs des différents secteurs d'activité en France, avec pour ambition d'agir en faveur de la transition écologique. En tant qu'entreprise, Nexem a ainsi activement participé à l'élaboration du rapport final de la première édition de la CEC, fruit de deux années de travail collaboratif, remis à la ministre de la Transition écologique en octobre 2022. Nexem y fait valoir l'importance de la durabilité des liens sociaux dans la construction d'un modèle de développement plus soutenable. Une dimension humaine et sociale que nos professionnels de l'accompagnement social et médico-social font vivre au quotidien, partout sur le territoire.

FOCUS

UN NOUVEAU DISPOSITIF ÉVALUATIF DE LA QUALITÉ DANS LES ESSMS

En application de la loi du 24 juillet 2019, la Haute Autorité de Santé (HAS) a déployé en 2022 la nouvelle procédure d'évaluation, commune à tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Référentiel national commun, manuel d'évaluation, système d'information dédié (Synaé), évaluation tous les 5 ans (au lieu de 7 jusqu'ici) réalisée par un organisme tiers évaluateur accrédité par le COFRAC* (pour en garantir l'indépendance et le professionnalisme), approche centrée sur la personne accompagnée : le nouveau dispositif a nécessité de notre part un important travail d'information, d'explicitation et d'outillage du réseau. Notre collaboration continue avec la HAS a ainsi permis de construire et déployer une offre de formation permettant à nos adhérents de s'approprier le référentiel, la méthodologie et les nouveaux processus à mettre en œuvre.

*COFRAC : Comité Français d'Accréditation

2022

UNE ANNÉE

au service des adhérents Nexem

Une vie institutionnelle dense et constructive



La gouvernance de Nexem en quelques chiffres

6 réunions du bureau Nexem

10 réunions du conseil d'administration Nexem

42 réunions paritaires de négociation CCN 66 - 79 - CHRS (CMP, CNP-TP, CSI, groupe de travail), de l'AGP 66 (Association gestion paritaire du fonds du paritarisme - CCN 66)

52 réunions de négociations au niveau du Secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif (CPPNI, CPNE-FP, GTP de la CPNE-FP, AFIP)*

9 réunions CPME (commission Sociale, commission Formation-Education-Emploi)

40 réunions Opcos Santé, commissions paritaires, comités

14 réunions OETH (Obligation d'emploi des travailleurs handicapés)

24 réunions Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Bureau, Conseil d'administration, commission Affaires sociales, commission Emploi-Formation et commission Protection sociale et Santé)

* CPPNI : Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation
CPNE-FP : Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle
GTP : Groupe de travail paritaire
AFIP : Association paritaire pour le financement des instances paritaires

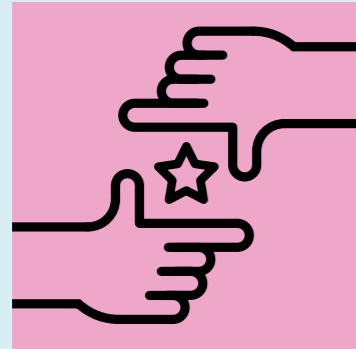
Les commissions Nexem

15 réunions des groupes de travail de la commission RH

8 réunions pour les commissions sociales, RH et Emploi-Formation

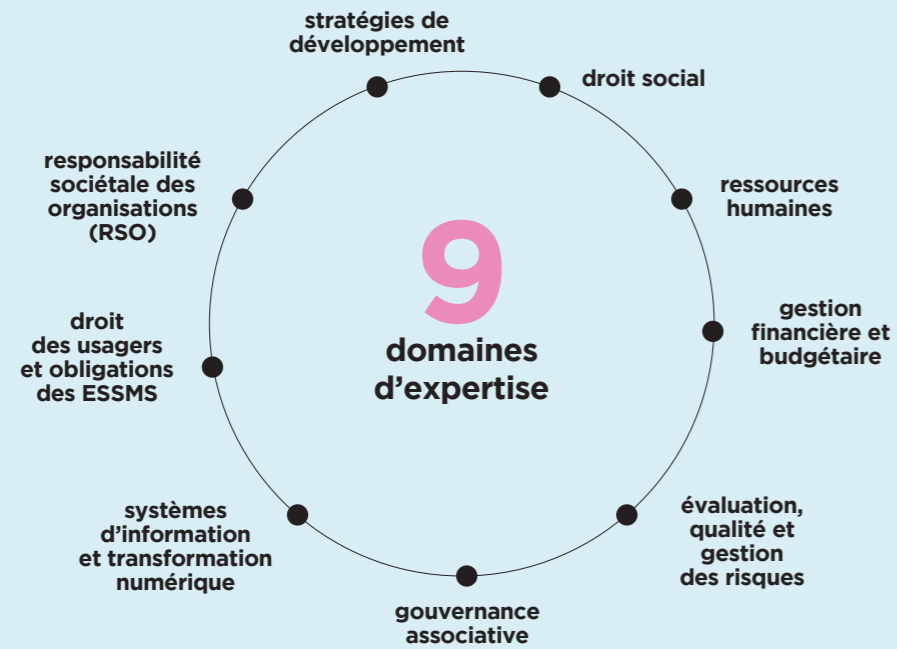
27 commissions sectorielles Handicap, Lutte contre l'exclusion et la pauvreté, Personnes âgées, Protection de l'enfance, Protection juridique des majeurs et les commissions Transformation de l'offre et Domicile

Une offre de services complète, en adéquation avec les besoins de tous les adhérents



Un conseil sur mesure

Nexem accompagne ses adhérents sur l'ensemble des problématiques qu'ils peuvent rencontrer, en lien avec les nombreuses évolutions législatives et juridiques. Son expertise couvre les neuf domaines suivants :

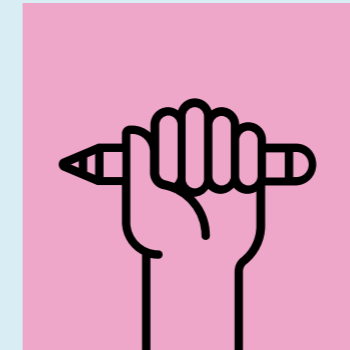


Réponse à **11909** questions écrites

13 530 consultations téléphoniques

24 clubs RH

113 jours d'accompagnement



Une information et une communication en continu

Tout au long de l'année, Nexem a produit une information ciblée et des analyses sectorielles pointues. Elle les diffuse sous des formes variées et à des périodicités différentes.

Une base documentaire de plus de

1 200

documents (fiches techniques, outils, modèles, guides, etc.) et de l'information en continu sur l'espace adhérents.

3

nouveaux guides 360° : paie, absentéisme et rentrée budgétaires ainsi que la mise à jour des guides CSE et élections professionnelles.

44

Hebdo by Nexem, notre newsletter hebdomadaire envoyée à plus de 13 000 adhérents abonnés et qui décrypte l'actualité du secteur.

11

Mensuels en droit social,

notre newsletter juridique envoyée à plus de 7 000 abonnés pour approfondir l'information et décrypter l'actualité.

3

Webinaires 52 Minutes, notre format vidéo live pour décrypter l'actualité offrant la possibilité aux adhérents de poser leurs questions en direct.

22

La vidéo by Nexem, notre format court sur des sujets techniques et pointus.

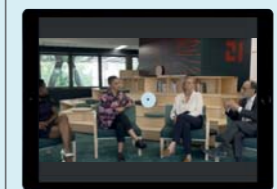
LE GRAND ENTRETEN by nexem

3

Le Grand Entretien, notre format vidéo interview politique avec :
 • Stéphane Haussoulier, le président du Conseil départemental de la Somme
 • Véronique Trillet-Lenoir, députée européenne française
 • Mathieu Klein, président du Haut Conseil du travail social

2

Live by Nexem, notre format émission et débat sur des sujets plus prospectifs :
 • le n°19 spécial rentrée budgétaire
 • le n°20 consacré à l'attractivité des métiers

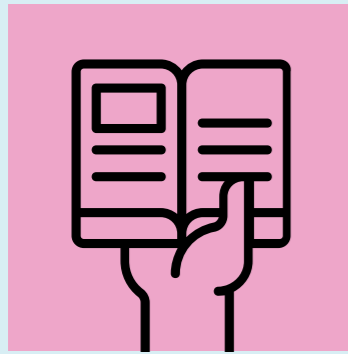


UN SITE INTERNET QUI FAIT PEAU NEUVE

Une navigation optimisée, plus d'opportunités d'échanges et de partage, des messages clarifiés, le site entièrement repensé a été lancé fin septembre.

<https://nexem.fr>





Un centre de formation toujours en pointe sur l'actualité des ESSMS

Nexem propose une offre de formation spécialement conçue pour répondre aux besoins et attentes des organismes gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux. Des formateurs experts, un réseau de partenaires reconnus et spécialistes du secteur, des formats de longue ou de courte durée, des

formations inter-associatives ou au sein d'une même association (intra), pour une offre qui s'adapte aux attentes de chaque adhérent.

5 nouvelles formations en 2022 :

- Les incontournables de la gestion du personnel
- Rétrospective sur l'actualité sociale de l'année
- Manager la prévention des risques professionnels
- Gérer vos déclarations d'accidents du travail
- Se préparer au nouveau dispositif évaluatif de la qualité des ESSMS

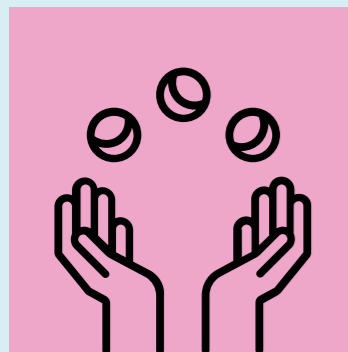
319 sessions de formation dispensées par le centre de formation :

27% en inter
73% en intra

228 sessions en présentiel

91 en distanciel

2 965 stagiaires formés



Une activité partenariale particulièrement dynamique

Nexem compte aujourd'hui une vingtaine de partenariats « experts » noués dans l'objectif d'accompagner les adhérents dans leurs différentes problématiques d'employeurs et de gestionnaires.

Nexem entretient par ailleurs des liens étroits avec plusieurs entités du monde de l'ESS reconnues pour leur savoir-faire, leur expertise et leur réseau d'influence. Partage d'expérience, mise en réseau, réflexions et travaux communs, co-pilotage de projets... ces « partenaires réseau » concourent au développement et à la valorisation de l'innovation sociale au sein du réseau.

UNE VINGTAINE DE PARTENARIATS « EXPERTS »

Adecco Medical
Associations de médiateurs européens*
AME Conso*
ANAP
Ayming
Caisse d'Épargne
Cornillier Avocats*
Ekinov*
Harmonie Mutuelle ESS
Jégard Creatis
MAIF

Maileva
Mazars
Octime
Ressourcial
RH & Organisation
Securex
Sodexo
U.N.ADERE
Wastco*

*Nouveauté

7 nouvelles conventions dont 5 nouveaux partenariats et 2 renouvellements

9 partenaires impliqués au sein du centre de formation de Nexem soit 210 jours de formation dispensés (plus de 1 460 heures) et plus de 1 380 participants

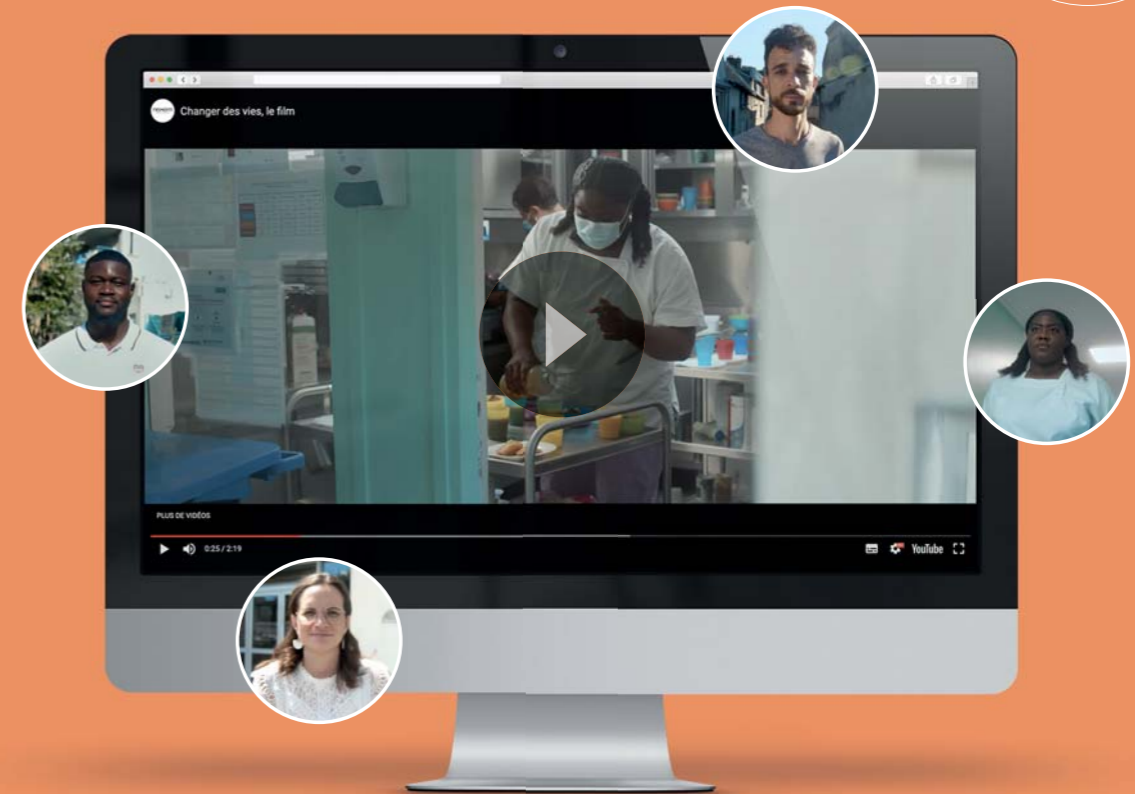
« PARTENAIRES RÉSEAU »

L'Avisé
Convergences
La Fonda
Impact Track
Makesense
Le Rameau
L'UDES
Welcomeurope

changer des vies

notre film-manifeste

Handicap • Protection de l'enfance
Protection juridique des majeurs
Lutte contre les exclusions • Autonomie-grand âge



Chaque jour, 2 millions d'hommes et de femmes s'engagent auprès de 10 millions de personnes fragiles.

DÉCOUVREZ-LES DANS «CHANGER DES VIES»

nexem
employeurs, différemment

<https://nexem.fr>

3, rue au Maire - 75003 Paris

Mail : nexem@nexem.fr - Tél. : 01 55 45 33 00

Suivez-nous sur

